

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00301 Numéro SIREN : 804 629 327 Nom ou dénomination : AYAUDAR

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011307

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AYAUDAR					Néant ☐			
Adresse de l'entreprise 5 Impasse les Beney 26120 PEYRUS								
Numéro SIRET* 8 0 4 6 2 9 3 2 7 0 0 0 1 1								
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12					Durée de l'exercice précédent* 12			
					Exercice N clos le 31/12/2021			
ACTIF								
					Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
						Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	92 127	030	90 790		
	Immobilisations financières* (1)		040	2 924 075	042	1		
	Total I (5)		044	3 016 202	048	90 791		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	16 200	070	16 200		
		Autres* (3)	072	409 757	074	79 999		
	Valeurs mobilières de placement		080	866 821	082	866 821		
	Disponibilités		084	43 699	086	43 699		
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	1 336 479	098	79 999		
	Total général (I + II)		110	4 352 681	112	170 790		
PASSIF					Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	4 739 250				
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132			
	Report à nouveau		134	(464 340)				
	Résultat de l'exercice		136	(103 307)				
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142	4 171 602				
	Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 135				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	404	172	8 153		
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176	10 288					
Total général (I + II + III)		180	4 181 891					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 333
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

Documents fiscaux

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS AYAUDAR		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	
			et livraisons	215	214	
	Production vendue	{ biens services*	intracommunautaires	217	218	
					13 500	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	
					708	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
					14 208	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes*	{ dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :			242	
					27 529	
IMPÔTS ET CHARGES FISCALES	Impôts, taxes et versements assimilés	{ dont taxe professionnelle CPE et CVAE *			244	
					5 257	
	Rémunérations du personnel*				250	
					13 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
					6 075	
	Dotations aux amortissements*				254	
					728	
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260		
				262		
				308		
Total des charges d'exploitation (II)				264		
				52 900		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
				(38 691)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers	(III)			280	
					15 542	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	
					80 108	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinqui D)			347	
				348		
				(VI)	300	
				50		
Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
				(103 307)		
B - RÉSULTAT FISCAL					312	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314		
				103 307		
RÉMUNÉRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
					5 049	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
					66 623	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et le cas d'option	{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249	
					251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	59 943
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
Deduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)				641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	
				354		
				91 578		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables : *	337 536 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	
				372		
				91 578		

Cegid Group

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

E.C.V.D.

Cabinet d'Expertise Comptable
du Val de Drôme

Audit

Conseil en Entreprise

Expertise Comptable

Ressources Humaines / Paie



Grégory MASSART
Expert Comptable

Bureau de Chabeuil :
ZA La Grue
1 Impasse Charles Garnier
26120 Chabeuil
Tel. : 04.75.59.23.77
chabeuil@ec-valdedrome.com

Bureau de Crest :
7 Rue du Lieutenant Prunet
26400 CREST
Tel. : 04.75.43.12.53
crest@ec-valdedrome.com

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de
la Région de Lyon

COMPTES ANNUELS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS AYAUDAR
5 Impasse les Beneyes
26120 PEYRUS

Sommaire

Comptes annuels	1
Annexe aux comptes annuels	2
Documents fiscaux	11

Comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AYAUDAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 181 891 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 103 307 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	84 404			84 404
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 390	1 333		7 724
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	90 794	1 333		92 127
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 924 075			2 924 075
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 924 075			2 924 075
ACTIF IMMOBILISE	3 014 869	1 333		3 016 202

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FRYAN 26120 CHATEAUDOUBLE			98,75	
SCEA A. BARNASSON 26120 CHATEAUDOUBLE			87,31	
SAS BIO-WATT 26120 PEYRUS			50,29	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS BIORELEC 26120 PEYRUS			34,00	

En date du 25 juillet 2016, il a été acquis, lors d'une opération d'augmentation de capital, 633 parts sociales de la SCEA A.BARNASSON, pour un montant total de 1139400 euros.

En date du 2 août 2016, il a été acquis, lors d'une opération d'augmentation de capital, 10666 parts sociales de la SARL FRYAN, pour un montant total de 639960 euros.

En date du 21 juillet 2016, il a été décidé une prise de participation dans la SAS BIOWATT pour un montant total de 288000 euros.

En date du 29 novembre 2017, il a été acquis, des titres de la société BIO WATT pour un montant de 32000 euros.

En date du 29 décembre 2017, il a été décidé une prise de participation dans la SAS BIO WATT pour un montant de 22000 euros lors d'une opération d'augmentation de capital.

En date du 30 Octobre 2019, il a été acquis, lors d'une opération d'augmentation de capital, 6 467 parts sociales de la SARL FRYAN, pour un montant total de 388 020 euros.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	84 404			84 404
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 658	729		6 387
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	90 062	729		90 790
ACTIF IMMOBILISE	90 062	729		90 790

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 425 958 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 200	16 200	
Autres	409 758	409 758	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	425 958	425 958	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 289 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 135	2 135		
Dettes fiscales et sociales	7 749	7 749		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	405	405		
Produits constatés d'avance				
Total	10 289	10 289		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	405			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	642
Etat - autres charges à payer	5 049
Total	5 691

Notes sur le compte de résultat

AYAUDAR
Société par actions simplifiée
au capital de 4 739 250 euros
Siège social : 5 Impasse Les Beney, 26120 PEYRUS
804 629 327 RCS ROMANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 Juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 Décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

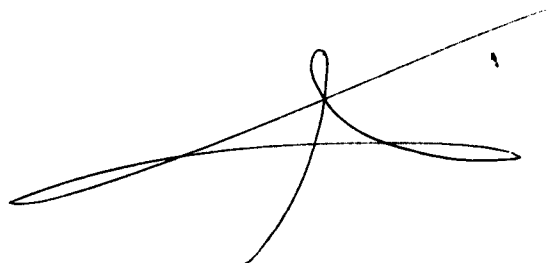
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à -103 307,31 euros en intégralité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain BARNASSON

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name of the president.